municipalité régionale
de comté de manicouagan

Édifice Georges-Henri-Gagné
768, rue Bossé
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
Téléphone : (418) 589-9594
Télécopieur : (418) 589-6383
info@mrcmanicouagan.qc.ca
www.mrcmanicouagan.qc.ca

SERVICE D'URBANISME DU TNO

Formulaire d'analyse – Agrandissement

Traitement de la demande : 15 jours ouvrables **Coût : 35 $**

N° de bail : _____

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Travail : _____

_____ Autre : _____

Courriel : _____

Durée des travaux et coût

Date de début des travaux : _____

Date de la fin des travaux : _____

Coût approximatif des travaux : _____

Exécutant des travaux

☐ Requérant ☐ Entrepreneur

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

N° de licence R.B.Q. : _____

Adresse des travaux

Nom du cours d'eau : _____

Coordonnées : _____

Type de bâtiment

☐ Bâtiment principal ☐ Autre bâtiment

Description du bâtiment

Toiture : ☐ Tôle émaillée ☐ Bardeaux d'asphalte ☐ Autre _____

Revêtement extérieur : ☐ Panneau d'aggloméré (ripe pressée) ☐ Panneaux de contre-plaqué (veneer)
☐ Déclin de vinyle ☐ Autre _____

Grandeur du bâtiment existant : _____

Grandeur de l'agrandissement : _____ Hauteur : _____

Nombre d'étages : _____ Nombre de chambres : _____

Équipements sanitaires existants (bâtiment principal)

☐ Lavabo ☐ Évier ☐ Douche ☐ Toilette ☐ Autre _____

Alimentation en eau potable

☐ Puits ☐ Pompe au lac ☐ Pompe à bras ☐ Eau embouteillée ☐ Autre _____

Politique des rives et du littoral

Le bâtiment qui sera agrandi (incluant l'agrandissement) sera localisé à _____ du lac.
(*distance*)

Accessibilité

☐ Camion ☐ Véhicule tout-terrain ☐ Sentier pédestre ☐ Autre _____

Plan d'implantation de l'ensemble des bâtiments incluant l'agrandissement avec mesures

Exemple

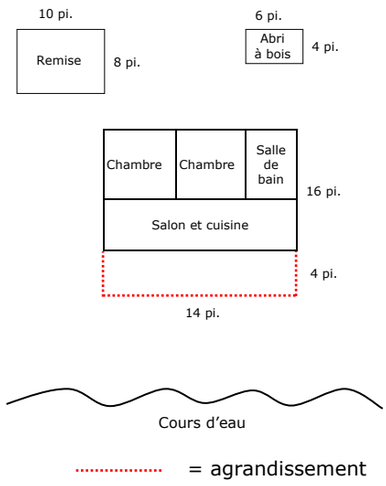

Utilisation de ou des agrandissements : _____

_____

_____

Déclaration du requérant :

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut fournis sont véridiques et complets.

Signé à _____, ce _____ jour du mois de _____ 20___.

Signature du requérant : _____

* Ce document ne donne pas l'autorisation d'effectuer les travaux mentionnés. Les permis et autorisations nécessaires devront être obtenus avant le début des travaux.